

# « Ondes, science et manigances" et débat

## Association Téthys

**17 décembre 2019**

L'association Téthys a été créée pour agir contre les effets négatifs des ondes électromagnétiques sur Sainte Gemmes et ses environs. A sa tête, la présidente, Hélène Scardina et Emmanuel Madieta, physicien chercheur et enseignant dans une école d'ingénieurs.

A Sainte Gemmes-sur-Loire, un premier projet avait été mené par SFR et Orange (voire Bouygues). La municipalité avait proposé un terrain près des ateliers municipaux. Aucun accord n'a été trouvé. Le second projet, chemin de la Messe, en zone horticole, a abouti. Une antenne-relais a été réalisée par Free (les abeilles ont du souci à se faire !). Le troisième projet (et combat) est celui d'une grande antenne-relais Bouygues sur le château d'eau, chemin du Hutreau.

L'association Téthys organisait le 17 décembre à Sainte Gemmes-sur-Loire la projection du film "Ondes, science et manigances", réalisé en 2014 par Jean Heches et Nancy de Meritens. La grande salle de l'Art Image était au complet, un public attentif, voire préoccupé, souvent. Ondes : il s'agit de celles de la téléphonie mobile. Science : de nombreuses études scientifiques relatives aux effets des ondes électromagnétiques. Manigances : ou quels stratèges utilisent les états, les industriels et une partie de la communauté scientifique pour diffuser un message rassurant.

Dans le monde, depuis dix ans, la contestation contre les antennes de téléphonie mobile augmente. Elle s'appuie sur de nombreuses études scientifiques qui révèlent les effets des ondes électromagnétiques sur la santé. Elles ont un impact sur le matériel héréditaire (ADN) et sont impliquées dans l'apparition de tumeurs au cerveau. Pourtant, les Etats, les industriels et une partie de la communauté scientifique affirment qu'il n'y a pas de risques sanitaires.

A travers les parcours de lanceurs d'alerte, citoyens, journalistes, scientifiques, électro-hyper-sensibles, ce film dévoile comment les industriels de la téléphonie mobile manipulent la science pour créer un doute scientifique artificiel sur la nocivité de cette technologie. Les hommes politiques, qui n'agissent pas dans le doute, et le public sont trompés par la mise en avant d'études, financées par leurs soins, qui « démontrent » l'innocuité des ondes et par la dénonciation ou l'ignorance volontaire des études dont les conclusions ne leur sont pas favorables.

Cette «stratégie de défense de produit» permet aux lobbyistes de s'appuyer sur une « fausse science » pour faire voter des lois qui protègent les intérêts de l'industrie, aux dépens de politiques de santé publique. Une enquête choc qui révèle les manipulations des industriels de la téléphonie mobile qui s'inspirent des méthodes employées autrefois par les cigarettiers américains pour nier la nocivité du tabac. .

Le film commence à Breitenbach (Haut-Rhin). Les cinéastes Jean Hèches et Nancy de Meritens, par ailleurs militants de Priartem, sont membres d'une association qui militait contre l'implantation d'une antenne-relais de téléphonie mobile. Le Dr Pierre-Emmanuel George apporte son témoignage au nom de l'association « La santé d'abord ». Le film nous emmène ensuite en Suède, siège de la grande société de téléphonie Ericsson, où de nombreux ingénieurs ont connu des soucis de santé suite au contact constant des ondes dans leur exercice professionnel. Ils devenaient souvent électrosensibles. Les troubles ont disparu quand l'intensité du rayonnement a été abaissée. Le cinéaste nous conduit ensuite à Rexpoëde (Nord). Dans une école primaire située à 80 mètres de plusieurs antennes relais de téléphonie mobile, deux enfants sont tombés gravement malade. L'un d'entre eux est décédé. L'autre a dû être opéré d'une tumeur cérébrale de 5 cm de diamètre et suivre une longue convalescence. Les pouvoirs publics n'ont pas lancé d'enquête, arguant qu'il faudrait un 3<sup>ème</sup> enfant malade !

Le film dénonce le rôle trouble joué par des organismes sensés défendre la santé humaine : l'ICNIRP (International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection), l'OMS (Organisation mondiale de la santé) infiltrés par des experts à la solde des industriels de la téléphonie. Parmi des scientifiques mercenaires, le Dr Emilie van Deventer de l'équipe responsable du programme « Rayonnements ionisants et non ionisants » de l'OMS. Le principe de précaution a du mal à faire sa percée. Les industriels demandent le plus haut niveau de preuve scientifique. Ils nient la nécessaire graduation des preuves : doutes légers, suspicions, soupçons, raisons de s'inquiéter, possibilité admise, certitude... Ils ont financé l'étude COSMOS qui a conclu au caractère inoffensif des ondes et devait surtout battre en brèche les conclusions sérieuses et alarmantes de l'étude européenne Interphone de 2010 sur l'utilisation des téléphones portables et les risques de cancer du cerveau.

La grande agence de relations publiques Hill+Knowlton Strategies aide les entreprises de téléphonie dans cette démarche de communication. Elle s'est illustrée dans la défense de l'amiante, de la dioxine, des gaz de type CFC et du tabac.

La projection était suivie d'un débat sur le thème "Les ondes des téléphones portables sont-elles nocives ou non ?". Le public réuni à Sainte Gemmes-sur-Loire a encaissé comme un choc les révélations du film.

Au nombre des interventions :

Il a été fait mention d'une cartographie des champs électromagnétiques de la ville d'Angers.

La question de base est : « Quelle est la valeur de ce que le corps humain peut supporter en matière d'ondes ? »

Le Conseil de l'Europe, organisme public reconnu, mais sans pouvoir autre que de recommandation, a jugé que la valeur limite d'exposition (VLE) aux ondes était de 0,6 volt par mètre. Il invite les pays européens à se fixer un objectif de 0,2. En France, la valeur s'établit à 61 volts.

Les opérateurs, alliés aux pouvoirs publics, veulent imposer la 5G à marche forcée. Pour quels usages ? Le public n'est pas demandeur. Il faudrait plutôt redonner du sens à la 3G.

Témoignage d'un collectif de Blaison-Gohier contre le projet d'implantation d'une antenne dans une zone classée patrimoine universel de l'UNESCO.

Les mesures effectuées au domicile des particuliers sont faites « pour les rassurer ». Les contrôleurs sont financés par les opérateurs. L'association Téthys souhaite acheter un appareil pour effectuer des mesures en toute indépendance. Il en coûterait 800 euros. Une demande d'aide a été faite à la municipalité de Sainte Gemmes-sur-Loire qui a répondu négativement.

Demande d'une enquête épidémiologique autour du château d'eau du Hutreau où une fréquence anormale de cancers est régulièrement dénoncée. La confier à des étudiants en médecine. Lancer cette enquête sera demandé aux listes se présentant aux municipales à Sainte Gemmes-sur-Loire.

Laurent Damour se présente comme un maire « qui doute ». Le projet d'antenne sur les bâtiments municipaux a été repoussé. Mais des antennes sont nécessaires quelque part. Les portables doivent pouvoir fonctionner.

Des solutions alternatives existent. L'avenir serait la fibre optique. On peut y faire passer ce qu'on veut.

Compte-rendu par Alain Ratour  
Association du Camp de César

18 décembre 2019